



SESSION
24/03/2025

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 28 MARS 2025

ID : 007-210703195-20250324-DELIB2025_020-DE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29
Présents : 20
Absents : 3
Votants : 26

Pour : 25
Abstention : 1
Opposition : 0

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le vingt-quatre mars dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du dix-huit mars 2025 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (20) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Curtius, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffé, Jouve, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés avec pouvoir (6) : M. Boukal (pouvoir à M. Griffé), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Faure-Pinault (pouvoir à M. Noël), Mme Guillot (pouvoir à M. Curtius), M. Laville (pouvoir à M. Gleyze), M. Vallon (pouvoir à Mme Valla).

Absents (3) : MM. Gaillard, Keskin, Michelon.

Secrétaire : M. Bornes

Objet : Acquisition de la parcelle BI 27 auprès de M. et Mme BOYER située rue Alphonse Daudet

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques ;

Considérant que la parcelle BI 27 est située entre la rue Alphonse Daudet et le ruisseau du Frayol ;

Considérant que la parcelle a été aménagée avec l'implantation de deux bancs et est entretenue par la commune ;

Considérant l'accord de Monsieur et Madame BOYER de céder à la commune la parcelle BI 27 pour un euro symbolique par un courrier daté du 28 Janvier 2025 et reçu le 5 février 2025 ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'acheter à Monsieur et Madame BOYER la parcelle BI 27, située Rue Alphonse Daudet pour la somme de 1,00 € symbolique (UN EURO).

PRÉCISE que les frais d'acte seront intégralement pris en charge par la commune.

DONNE POUVOIR à Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, et à Monsieur Bernard NOËL, en sa qualité d'Adjoint à l'urbanisme, et à Monsieur Alain MAZEYRAT en sa qualité d'Adjoint à la reconstruction pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire



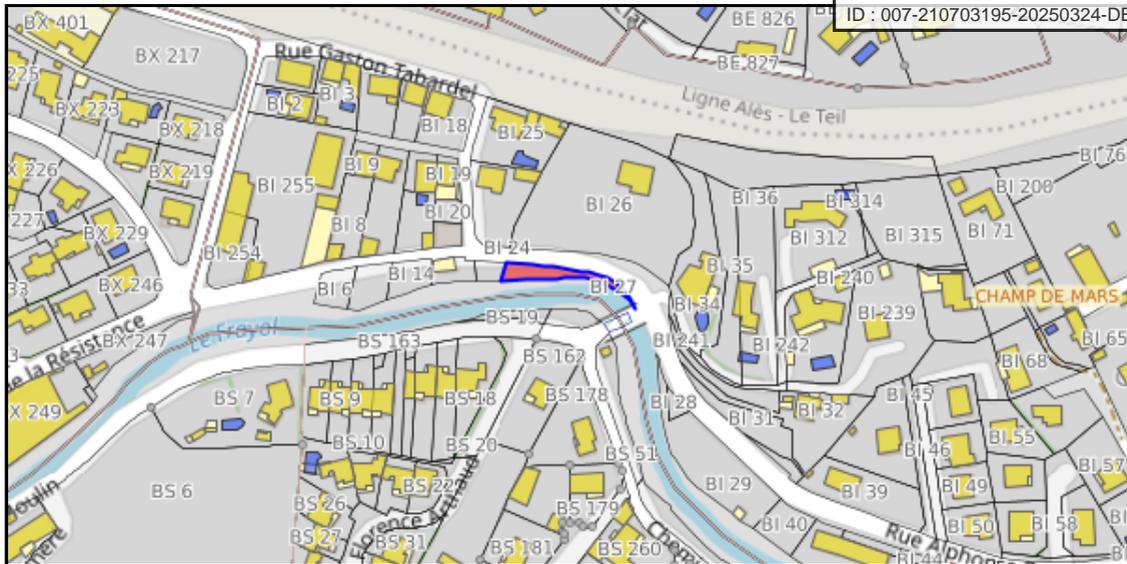
Le Secrétaire de séance,

Alain BORNES

N° 2025-020

Descriptif détaillé de la parcelle : 07319 B
Commune : LE TEIL

Envoyé en préfecture le 27/03/2025
 Reçu en préfecture le 27/03/2025
 Publié le
 ID : 007-210703195-20250324-DELIB2025_020-DE



PARCELLE

Adresse : RUE ALPHONSE DAUDET **Date de l'acte :** 08/02/1997 **N° de primitive :** **Contenance :** 257 m²
Parcelle mère : 07319 AI 469 (filiation par transfert)

Propriétaire : M BOYER PIERRE ALAIN FREDERIC
 0009 PL JEAN-MOULIN 38000 GRENOBLE

LOT ET PDL

INFORMATIONS ZONAGES (à titre indicatif)

Code : 99 (500 m)	Descriptif : Périmètre de 500 m autour des monuments historiques inscrits ou classés
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %
Code : zone à potentiel radon faible mais sur laquelle des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments ()	Descriptif :
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %
Code : 02 ()	Descriptif : Zone inondable du Frayol pour une crue centennale
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %
Code : PM1 (Enveloppe des zonages réglementaires)	Descriptif :
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %
Code : AC1 (Périmètre des abords)	Descriptif : Eglise Saint-Etienne-de-Mélas
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %
Code : Fort (3)	Descriptif :
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %
Code : ()	Descriptif :
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %
Code :	Descriptif : La commune de Le Teil est située en zone de sismicité 3 - Aléa Modéré établie par le décret n°2010-1255 du 22 Octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français.
Contenance : 257 m ²	Emprise : 100.00 %

Descriptif détaillé de la parcelle : 07319 B**Commune : LE TEIL****Code :** N (N)**Descriptif :** N : Zone naturelle, équipée ou non, qu'il convient**Contenance :** 257 m²**Emprise :** 100.00 %

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 007-210703195-20250324-DELIB2025_020-DE

**SUBDIVISION****Propriétaire :** M BOYER PIERRE ALAIN FREDERIC**Adresse :** 9 PL JEAN-MOULIN 38000 GRENOBLE**Lettres indicatives :****Série-tarif :** A**Contenance :** 257 m²**Groupe/Sous-groupe :** Landes**Classe :** 01**Revenu cadastral :** 0,05 €**Culture spéciale :****LOCAL**